



*Établissements
scolaires
vincentiens*

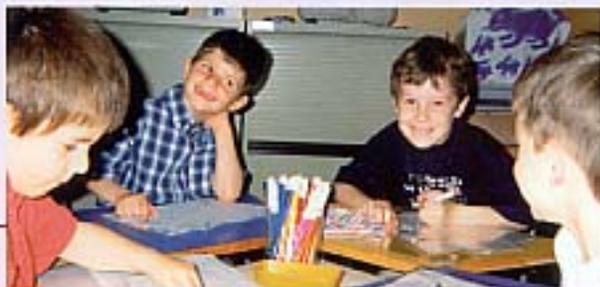




*Texte de
Référence
pour le Projet
Éducatif*

*Texte de Référence
actualisé en 2003
en lien avec les orientations
des Assises de
l'Enseignement Catholique*

Décembre 2001



l'instruction, un bien et un droit pour tous



Le 29 mai 1641, Louise de Marillac, fondatrice - avec Vincent de Paul - de la Compagnie des Filles de la Charité, demande au diocèse de Paris et obtient l'autorisation d'ouvrir une école pour les enfants pauvres, sur la paroisse Saint-Laurent à Paris.

Elle considère l'Instruction comme un bien et un droit pour tous : moyen de promotion humaine et spirituelle et de prévention contre la délinquance.

Les " petites écoles vincentiennes " se multiplient dans la région parisienne et au-delà : petites unités " sur mesure adaptées aux besoins et au rythme de la vie des villages.

Aujourd'hui

Ce projet est bien vivant ! Dans le monde, environ 500 000 enfants, jeunes ou adultes, fréquentent des Établissements vincentiens : en France, 25 écoles, 17 collèges et 34 lycées – en majorité techniques et professionnels – scolarisent environ 35 000 élèves ou étudiants.

- Reconnaître en tout homme un fils de Dieu et un frère,
- Mettre tout en œuvre pour restaurer chacun dans sa dignité,
- Communiquer la Bonne Nouvelle de l'Évangile,

telle est la finalité des institutions qui se réclament de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

Pour les Établissements scolaires, trois lignes spécifiques se dégagent de la lecture des textes fondateurs et constituent les axes fondamentaux et permanents du projet vincentien :

- 1.- Accueillir
- 2.- Promouvoir
- 3.- Rendre effectif l'Évangile



Accueillir

*“ Une école de toutes
les intelligences ”*

*Ouverts à tous,
les Établissements scolaires
vincentiens accordent une
attention particulière
à l'accueil des enfants
et des jeunes en difficulté ...
c'est leur
raison d'être.*



Accueillir...

Le contexte socio-économique actuel en valorisant l'efficacité, l'argent, la réussite individuelle, favorise la promotion des plus forts.

Dans ce climat, des enfants et des jeunes, marqués par certains manques intellectuels, affectifs, spirituels, par un handicap physique, ont du mal à vivre.

Plus fragiles que d'autres, ils ont besoin de repères, de sécurité, de raisons d'espérer. Passivité ou violence sont des signes de leur souffrance, de leur solitude et des appels lancés aux adultes, parents et éducateurs.

Quelles exigences implique cet accueil ?

Tous les membres de la communauté éducative, chef d'établissement, enseignants, personnel, familles, OGEC, APEL, seront fortement motivés. Pour cela, il est indispensable que le projet éducatif vincentien soit connu de tous, mis en œuvre et révisé régulièrement dans ses applications concrètes. Il constitue une CHARTE à laquelle chacun se réfère pour que l'établissement soit vraiment un lieu de soutien mutuel où le jeune se sent accueilli, accepté tel qu'il est, reconnu et valorisé.

Les choix faits dans l'établissement tiendront toujours compte des besoins des enfants et des jeunes accueillis :

DISCERNEMENT

- inscriptions, moyens pédagogiques, soutien scolaire
- ouvertures ou fermetures de classes, de sections, d'options...
- orientations financières et gestion des ressources.

Accueillir...

FORMATION

L'accompagnement des élèves en difficulté nécessite d'excellents pédagogues ; la **formation continue** de toute l'équipe éducative sera considérée comme un devoir de justice à l'égard de ces jeunes.

PARTENARIAT

La recherche de partenaires permettra un service adapté.

Un établissement scolaire ne peut pas recevoir tous les jeunes en difficulté. Mais le souci de répondre au mieux aux demandes des familles et des jeunes oblige à une réelle collaboration

- avec les parents,
- avec des établissements complémentaires plus appropriés,
- avec des services spécialisés qui facilitent l'orientation,
- avec les milieux professionnels.

Adhérer au Projet vincentien c'est, pour l'établissement, donner au plus grand nombre la chance de réussir ; c'est aussi garder les portes ouvertes pour des jeunes ou des adultes, qui auraient besoin d'un complément de formation.

VIGILANCE

Une évaluation régulière s'avère nécessaire pour vivre aujourd'hui en fidélité au Projet de Fondation.





Promouvoir

“Une école sur mesure”

Il s'agit :

- D'une part, de “mettre” ou de “remettre en route” des enfants, des jeunes souvent stoppés dans leur progression et leur développement par des difficultés ou un échec scolaire aux multiples causes.*
- D'autre part, de les accompagner le plus loin possible en fonction de leurs capacités.*

Cette promotion doit s'adresser à la personne dans toutes ses dimensions : sociale, affective, professionnelle, spirituelle, et permettre à ces jeunes de s'insérer dans la vie de la Cité, de l'Église et du monde.





Promouvoir...

Attitudes requises pour l'éducateur vincentien

*D'abord accueillir ces
enfants et ces jeunes tels
qu'ils sont. Les
"envisager" comme des
êtres en devenir; à la fois
ancrés dans un passé et
tendus vers l'avenir,
capables d'évolution et de
développement.*

VALORISER

Le premier chantier à ouvrir avec eux consiste donc à repérer leurs possibilités, leurs potentialités, les leur faire connaître, y croire résolument, s'engager avec eux dans une valorisation de ces capacités, leur donner ou "redonner" confiance.

ESPÉRER

Cet accompagnement passe par un chemin d'écoute active, d'attente vigilante, de patience et d'Espérance !

Il s'agit de faire "route avec eux"... et de "marcher à leur pas" donc de se laisser rejoindre, de se laisser affecter par ces enfants et ces jeunes. Il n'y a pas d'éducation possible sans adaptabilité, disponibilité, proximité.

EN ÉQUIPE

Seul un travail d'équipe bien construit, bien compris et fondé sur un regard positif peut permettre la réalisation d'une telle tâche et développer ces attitudes en tout éducateur vincentien.

Conséquences pédagogiques et éducatives...

- Favoriser la **souplesse** des structures assortie de **repères précis**.
- Mettre en place des **pédagogies adaptées** et accepter des **rythmes différents**.
- Développer le **tutorat** et le **monitorat**.
- Courir le **risque de l'innovation** pour des enfants et des jeunes non pris en charge par ailleurs.

INNOVATION

- Former à l'**autonomie**, à la **liberté** d'expression, de pensée et d'action.
- Conjuguer et expliquer – dans la vie de l'Établissement, dans la charte de vie scolaire... – "**liberté et autorité**" en vue du bien commun.
- Éveiller l'**esprit critique** et **éduquer au choix** face à des sollicitations multiples.
- Soutenir chaque jeune dans la découverte et la construction de son **projet personnel** et l'aider à trouver un **sens à sa vie**.

PROJET PERSONNEL

- Mobiliser les énergies autour de **projets communs** qui permettent la **collaboration** et la prise de **responsabilité**.
- Assurer quotidiennement un "**ministère de l'encouragement**"¹ facteur de réussite et de véritable promotion.

Des établissements à **taille humaine** – ou structurés à cette fin – seront toujours plus aptes à respecter la personnalité de chacun.

1. Expression relevée sur un rapport d'inspection d'un professeur d'établissement vincentien.





Rendre effectif l'Évangile

“Une école signe de vie”

Avec réalisme, Saint Vincent nous propose de mettre l'Évangile en action, d'en “montrer les effets” comme “signes” de la Bonne Nouvelle.

*“Évangéliser par paroles et par actes,
c'est le plus parfait...
C'est ce qu'a fait Jésus-Christ...
Évangéliser c'est rendre
effectif l'Évangile”*

Saint Vincent
le 6 décembre 1658



Témoigner...

*Donner à l'établissement un
"Visage Évangélique"*

*L'activité scolaire elle-même
est le lieu où peut être vécu
et communiqué l'Évangile.*

*Dans l'établissement
vincentien, l'ensemble de la
communauté éducative
insistera sur :*

**TRADUIRE
EN ACTES
L'ÉVANGILE**

- L'attention prioritaire accordée par tous, à ceux qui en ont le plus besoin
- le respect du cheminement de chacun, jeune ou adulte
- le souci de connaître l'origine des jeunes que nous accueillons et l'ouverture au dialogue interculturel et interreligieux
- le climat de simplicité, de vérité, et de confiance réciproque entre les personnes, entre les groupes
- la volonté de vivre la fraternité entre élèves, adultes, établissements
- la conviction que toute responsabilité, tout pouvoir sont avant tout des services et doivent être vécus comme tels.

Le témoignage institutionnel parle à notre insu autant que les discours, il peut ouvrir à l'Évangile ou lui faire obstacle.

Témoigner personnellement par ce que nous sommes et par ce que nous faisons. Être témoin, c'est s'engager conformément à ses convictions, livrer quelque chose de soi-même. Le témoignage de l'adulte revêt une importance capitale pour le jeune qui cherche sa route : compétence professionnelle, sens de la justice, attention portée à chacun, sont des signes qui lui révèlent sa propre valeur. L'adulte chrétien qui essaie de vivre du Christ Le laisse transparaître dans ses relations.

Éveiller chez les enfants et les jeunes des attitudes évangéliques en les incitant à se poser des questions sur ce qu'ils voient, sur ce qu'on leur enseigne... à **chercher le sens** ; en leur permettant de vivre entre eux l'amitié, le respect, l'aide mutuelle et de **poser des gestes** de partage, de pardon, de gratuité ; il s'agit de leur apprendre à **vivre l'Évangile**.

Annoncer...

La vie de l'établissement est déjà une **annonce en actes**, mais seule la parole peut éclairer le témoignage et donner au signe toute sa portée.

L'Évangile est Bonne Nouvelle, il doit être communiqué, on ne peut pas le garder pour soi et chacun a le droit de le connaître.

Annoncer explicitement Jésus-Christ est donc essentiel dans un établissement vincentien.

Pour cela :

- **Oser proposer des chemins variés** : catéchèse, préparation aux sacrements, temps forts, célébrations, pèlerinages, mouvements de jeunes, groupes de réflexion, actions de solidarité...
- **créer des lieux de parole... des espaces de liberté**
- **Éduquer à l'intériorité**, favoriser les temps de silence, de réflexion, de prière
- **Faire exister une communauté de chrétiens**, communauté visible, dynamique, ouverte, communauté de référence, témoin de prière et de communion qui révèle le visage de l'Église et la dimension communautaire de la foi

Parcelle du Peuple de Dieu, l'établissement vincentien ne peut rester isolé ni clos sur lui-même. Il appartient aux responsables d'**établir des liens avec l'Église locale**. Ainsi le voulaient saint Vincent et sainte Louise pour les communautés qu'ils fondaient.

**PROPOSITIONS
OUVERTES**

*Traduire l'Évangile
en actes a été
la passion
de Saint Vincent.*

*Ce doit être
aussi la nôtre.*





Ouvrir un chemin d'espérance



*" Tout homme est une
histoire sacrée, l'homme
est à l'image de Dieu. "*

P. Didier Rimaud



Œuvre de longue haleine, la construction d'une personnalité fait de tout éducateur un "accompagnateur" qui aide le jeune "à grandir en humanité" à son rythme et suivant son chemin personnel.



Travailler à la promotion humaine et spirituelle des enfants et des jeunes, c'est :

- leur proposer un horizon, leur ouvrir un chemin
- marcher avec eux un moment, en réciprocité : on reçoit autant que l'on donne
- avoir le souci de tous et respecter la liberté de chacun
- susciter la volonté d'agir et de s'engager avec et pour les autres...

car ces **"adultes en devenir"** doivent pouvoir regarder au-delà de nous et poursuivre leur route sans nous...



septembre 2003
4e édition

